



# **L'OCIDI/Caritas Togo à la recherche de prestataires pour 2019**

*L'Organisation de la Charité pour un Développement Intégral (OCIDI/Caritas Togo) se propose, dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement de l'année 2019, de constituer un répertoire de ses prestataires en vue de la réalisation des prestations qui sont en dessous du seuil de passation. A travers un avis à manifestation d'intérêt, l'OCIDI/Caritas Togo informe tous les fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et consultants qui souhaitent être dans sa base de données, à introduire au plus tard le 15 février 2019, un dossier de candidature auprès de ses services.*

Selon l'avis signé du Révérend Père Benoît Abaly HODANOU, Secrétaire général de l'OCIDI/Caritas-Togo, les demandes de renseignements de prix et les consultations restreintes ne seront effectuées que sur la base de ce répertoire de prestations.

Les catégories d'activités concernées sont : les Travaux d'assainissement, les travaux d'électricité bâtiment, de plomberie, de câblage réseaux informatique et télécommunication, la prestation de service de gardiennage et sécurité, les travaux d'entretien et de réparation de véhicule, les travaux d'imprimerie/sérigraphie, l'entretien et la réparation de groupe électrogène et climatiseur,

l'entretien de bâtiment, la fourniture de matériels et mobiliers de bureau, la fourniture et l'entretien de matériel informatique, l'entretien de matériels et mobiliers de bureau, fourniture de matériel roulants, l'entretien et la réparation du matériel de transport.

Egalement concernés, les activités d'impression et de reliure de documents, le service traiteur pour séminaires et ateliers, la fourniture de matériels pédagogiques didactiques, la fourniture de pièces détachées de véhicules, les travaux de nettoyage et d'entretien des bureaux, la fourniture d'eau de boisson, la fourniture et l'installation de climatiseurs et brasseurs, les travaux de BTP et d'équipement des infrastructures scolaires.

Le dossier de demande d'agrément à déposer à l'OCDI, sis à Lomé Hédzranawoé (en face de la Clinique St Joseph) doit comporter une lettre de demande d'agrément, les noms et prénoms, raison sociale, adresses et les contacts, la présentation de la structure (date de création, nature juridique, capital social), une copie de la carte d'opérateur économique, l'expérience et qualification dans le domaine choisi (attestation, procès-verbal de réception), le plan de localisation géographique de l'entreprise/bureau, et éventuellement des prospectus, brochures ou autres documents de présentation.

Pour rappel, l'OCDI/Caritas-Togo est une organisation de l'Eglise Catholique du Togo. C'est l'organe de la Conférence des Evêques du Togo, chargé de la pastorale sociale. Cette organisation a pour vision de contribuer à bâtir une société éprise de justice et de paix, et fonctionne sur la base de valeurs et principes bien déterminés notamment la dignité de la personne humaine, l'option préférentielle des pauvres, la distribution équitable des ressources, l'ouverture sur Dieu et le prochain, le développement intégral de l'homme, la coopération et le partenariat entre autres.

**David**